



AGENDA 21 ASSOCIATIF

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

FNE Pays de la Loire

Synthèse du diagnostic partagé

Rappels des éléments ayant servis à la phase d'Etat des lieux:

L'année de référence est 2011 (N-1)

L'étude porte sur:

-le local situé au 14 rue Lionnaise – 49100 ANGERS: études des consommations, du bâtiment en lui-même

-les salariés sur l'année 2011: bien-être au travail, gestion de travail, leurs droits (convention collective), leurs déplacements, leur ressenti.

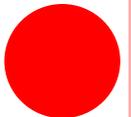
En 2011, un seul salarié était présent au sein de la structure FNE Pays de la Loire.

-les administrateurs du Conseil d'administration: gouvernance, leurs ressentis (sur le mode de gouvernance, sur l'Agenda 21), leurs déplacements.

9 administrateurs sur 12 ont répondu au questionnaire qui leur a été posé.



SYNTHÈSE ETAT DES LIEUX LES CONSOMMATIONS



Synthèse Etat des lieux

Les consommations

On différencie plusieurs types de consommations au sein de la structure interne de FNE pays de la Loire:

- Les consommations énergétiques** (que l'on transformera en CO²)
- La consommations d'eau**
- Les déchets**
- Les équipements et autres consommables**

Synthèse Etat des lieux

Les consommations



ENERGIE:

Consommation d'énergie:

- Pas de gaz: tout à l'électrique
- Electricité hors chauffage: 475 KWh
- Electricité liée au chauffage: 3034 KWh

Consommation énergétique liée au bâtiment:

- (+) Double vitrage
- (+) Isolation thermique
- (+) Interrupteurs pour équipement électrique
- (+) pas de climatiseurs ou chauffage d'appoint

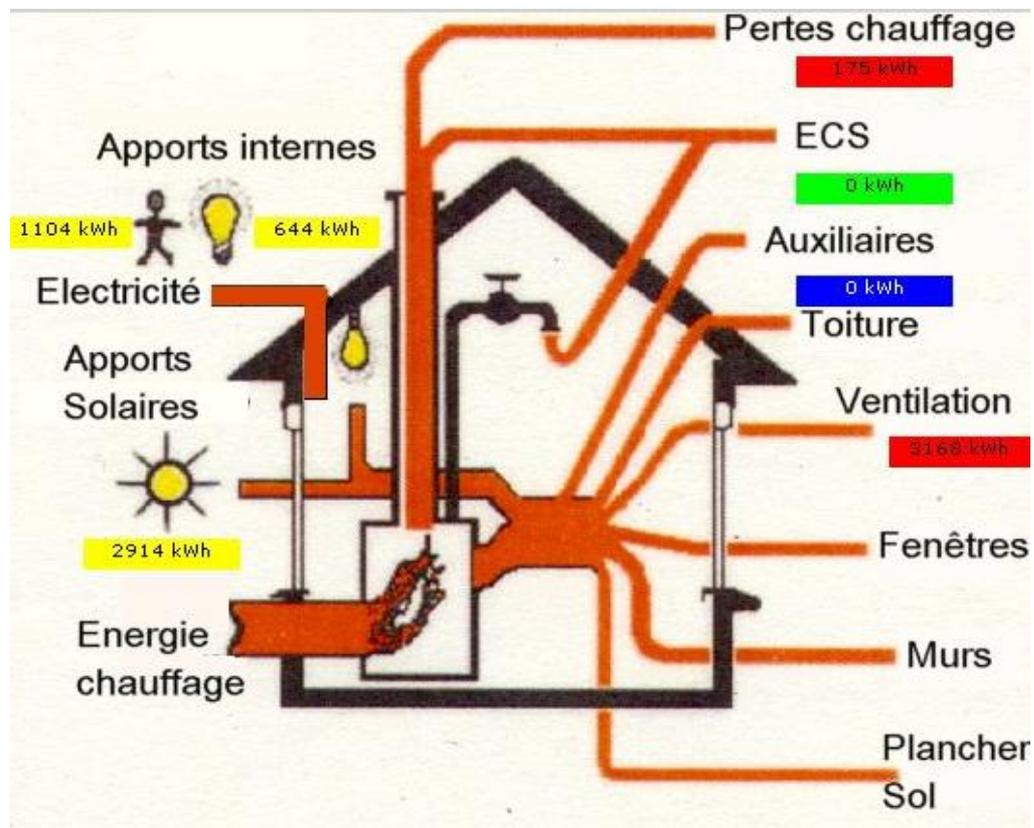
Consommation énergétique liée aux usages:

- (+) ampoules basse consommation
- (+) extinction des lumières dès que non utile et le soir/weekend
- (+) extinction de appareils dès que non utile et le soir/weekend
- (+) baisse du chauffage le soir/weekend
- (+) fermeture des volets le soir/weekend

ENERGIE							Habitation	Déplacements	Total
	Chauffage	ECS	Cuisine	Appareils	Eclairage				
kWh									
Electricité	3100			491	153		3744		3744
Combustibles									
Renouvelables									
Carburants									
Total	3100			491	153		3744		3744
kWh/m²	77			12	4		92		
DEPENSES							Habitation	Déplacements	Total
	Chauffage	ECS	Cuisine	Appareils	Eclairage	Abonnements			
Euros									
Electricité	314			52	16	102	484		484
Combustibles									
Renouvelables									
Carburants									
Total	314			52	16	102	484		484
%	65			11	3	21	100		100
ENVIRONNEMENT									
Energie primaire	1.090	TEP	non renouv.						
Effet de serre	0.605	T. de CO2							
Nucléaire	7.38	g de déchets	radioactifs B+C						

Source: Espace Info Energies de Sarthe Nature Environnement

La consommation annuelle d'énergie au sein du local représente une équivalence de **0.605 Tonne de CO² par an.**



Source: Espace Info Energies de Sarthe Nature Environnement

Les apports internes ont représentés par l'Homme et la lumière artificielle: l'Homme apporte l'équivalent de 1 104 KWh et les ampoules: 644 KWh.
 Les apports solaires eux sont de l'ordre de 2 914 KWh.
 Par contre, le local couvre une perte de chauffage de 175 KWh.

L'EAU:

Points performants	Points perfectibles
Utilisation eau du robinet (pas d'achat d'eau minérale)	Pas de compteur (pas de possibilité de voir l'évolution de la consommation dans le temps)
Pas d'utilisation du chauffe eau car utilisation restreinte	Pas de régulateur de pression ou mitigeurs ni de chasse d'eau double commande

LES DECHETS:

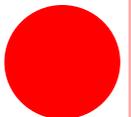
Points performants	Points perfectibles
75% des déchets ont recyclés	Pas de recyclage d'ampoules
Présence de 2 poubelles (pour les déchets non recyclables et pour les déchets recyclables)	
<i>Les déchets liés à l'usage:</i>	
Couverts/verres/assiettes réutilisables	
Impressions optimisées	
Epluchures ramenées chez soi	

LES ÉQUIPEMENTS ET AUTRES CONSOMMABLES:

Points performants	Points perfectibles
Pas d'achats de produits en portions individuelles	
Achats alimentaires en bio, local ou équitable	
<i>Le bâtiment:</i>	
Produits d'entretien/hygiène « durables » et « verts », voire labellisés	
Ampoules basse consommation	
<i>Le mobilier et les équipements informatiques:</i>	
Critères environnementaux quand choix de nouveaux mobiliers	Pas de critères dans choix d'ordinateurs et de petits électroménager
	Pas de solutions de visioconférence ou de conférence téléphonique
<i>Les consommables de bureau:</i>	
Achats raisonnés de fournitures de bureau et si possible recyclés (papier et classeurs)	
Réutilisation des classeurs et pochettes	
Impressions optimisées	



SYNTHÈSE ETAT DES LIEUX LES DÉPLACEMENTS



Synthèse Etat des lieux

Les déplacements

Deux types de déplacements sont étudiés ici:

- Ceux de salariés** présents en 2011
- Ceux des administrateurs** sur l'année 2011

Ces déplacements sont étudiés selon qu'ils soient réalisés en voiture ou en train (comparaison temps, coûts et CO²)

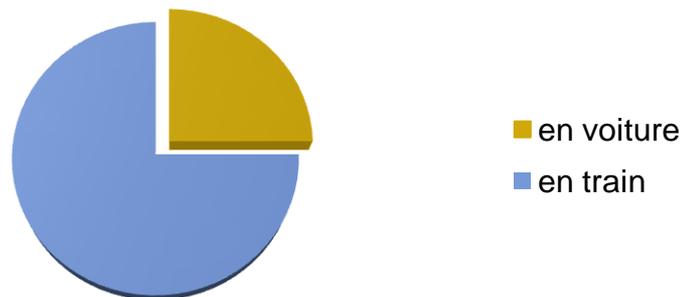
LES DÉPLACEMENTS:

Points performants	Points perfectibles
Local assez accessible par les transports en commun	Pas de critères de remboursement de type CO ²
	Pas de sensibilisation de type émissions de CO ² avec les déplacements voiture
	Pas de système de visioconférence ou de conférence téléphonique pour limiter les déplacements
<i>Les déplacements du salarié:</i>	
Trajet Domicile/Travail en vélo	
Les ¾ des déplacements professionnels en train	
<i>Les déplacements des administrateurs:</i>	
	La plupart se déplacent en voiture
	Peu de covoiturage
	Distance parfois trop longue

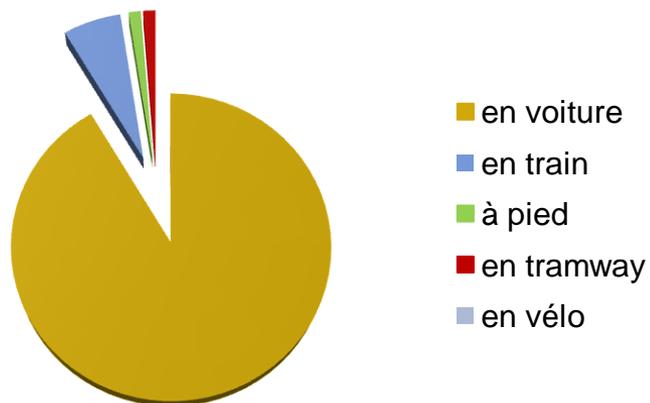
Synthèse Etat des lieux

Les déplacements professionnels

Déplacements salarié



Déplacements administrateurs





SYNTHÈSE ETAT DES LIEUX LA GOUVERNANCE



Synthèse Etat des lieux

Gouvernance

Gouvernance: ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influençant la manière dont la structure est dirigée et administrée. Elle comprend aussi les relations entre les parties prenantes. Les acteurs principaux sont le Conseil d'administration, les employés, les banques ou autres prêteurs, le voisinage, l'environnement et la communauté au sens large.

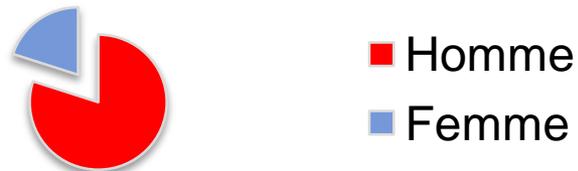
Ici, la synthèse de la gouvernance FNE Pays de la Loire comprend:

- Le mode de gouvernance
- La communication et la transparence des activités
- La gestion de travail, la prévention des risques au travail
- Les relations avec les partenaires locaux

LE MODE DE GOUVERNANCE:

Points performants	Points perfectibles
<i>Le mode de gouvernance</i>	
1 Homme = 1 Voix	Pas de règlement intérieur
Convention collective pour les salariés	Peu de mixité intergénérationnelle dans le Conseil d'Administration
Variété des financeurs externes: neutralité et indépendance	Peu de femmes dans le Conseil d'Administration (donc peu de parité)

**Distribution homme/femme
au CA**





Pays de la Loire

Points performants

Points perfectibles

La gestion de travail, la prévention des risques au travail

Visites médicales régulières

Respect non entier des normes de sécurité

Nombre réglementaire d'extincteurs

Respect non entier des recommandations sanitaires réglementaires

Place réservée à chacun au sein du local

Pas de lieu de repos différent de la salle principale

Bureaux au sein de la salle de réunion

La communication et la transparence des activités

Communication et transparence sur le rapport moral et sur le rapport d'activité

Communication et transparence sur le statuts

Convention collective pour les salariés

Vote du budget à l'assemblée Générale

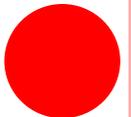
Communication et transparence sur le rapport financier

Communication et transparence sur le programme d'activité

Points performants	Points perfectibles
<i>Les relations avec les partenaires locaux</i>	
Partenariat avec des associations non locales	Peu de partenariats avec des associations locales autres que celles adhérentes à la fédération régionale en 2011
Partenariat avec des organismes publics	



SYNTHÈSE ETAT DES LIEUX LE SOCIAL/SOCIETAL



Synthèse Etat des lieux Social/Sociétal

La prise en compte du Développement Durable au sein de la structure doit comprendre une partie relative au social.

Ici, l'état des lieux s'est porté sur:

- Les éventuels **partenariats avec des structures à dominante sociale**
- L'**accessibilité du local aux personnes à mobilité réduite**
- Le **type de contrat des salariés** (CDI, CDD, emploi précaire...)

Points performants	Points perfectibles
Le salarié est en CDI (embauché en Octobre 2009)	Pas de formations en 2011 (pas de plan de formations pour le salarié)
Les missions du salarié ont évolué depuis son arrivée	Pas de salariés de plus de 50 ans ou de moins de 25 ans
La structure a accueilli une stagiaire	Pas de partenariat avec des associations locales à dominante sociale
	Pas d'accessibilité au local pour les personnes à mobilité réduite



SYNTHÈSE ETAT DES LIEUX RESSENTI DU SALARIÉ ET DES ADMINISTRATEURS



Synthèse Etat des lieux

Ressenti des salariés et administrateurs

Deux questionnaires ont été réalisés lors de la phase de diagnostic afin d'avoir les ressentis de :

- Un à destination des **salariés** présents en 2011: **ressenti en termes de bien-être au travail**
- Un à destination des **administrateurs** de FNE Pays de la Loire: **ressenti en termes de gouvernance et sur la démarche Agenda 21**

RESSENTI DU SALARIÉ:

Points performants	Points perfectibles
<i>En termes de local</i>	
Extérieur non bruyant	
Bonne luminosité	
Confort du local très convenable	
Température suffisante en été	Température un peu froide en hiver
<i>En termes de travail</i>	
Travail non fatiguant	
Pas de réel stress dû au travail	
Très satisfait de son travail	
Travail n'ayant aucun effet sur sa santé	

RESSENTI DES ADMINISTRATEURS:

Le ressenti des administrateurs est important car non seulement ces derniers font partie intégrante de l'étude d'état des lieux mais aussi parce qu'en tant que décisionnaires, ils contribuent à faire vivre la structure et donc à l'améliorer.

Sur les 12 administrateurs de FNE Pays de la Loire, 9 ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis (ce qui représente 75 %).

N'ayant eu aucun retour des 3 restants après plusieurs semaines, les résultats qui suivent ne prennent en compte que les 9 premiers.

Points performants	Points perfectibles
Bonne perception du développement durable et de l'Agenda 21	Manque de parité
Volonté de travailler sur des axes de l'Agenda 21	Manque de mixité intergénérationnelle
Volonté de mettre en place des actions responsables	Distance trop importante pour les réunion de type CA

Pour plus de détails, voir le document en annexe: « Questionnaire à destination des administrateurs -Explication du questionnaire et des résultats ».



PROCHAINES ÉTAPES

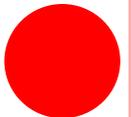


- Réalisation de fiches actions
- Proposition d'un plan d'actions
- Validation du plan d'actions
- Mise en place des actions
- Evaluation des action réalisées et de ce qu'il reste à faire





ANNEXES



Questionnaire à destination des Administrateurs

Explication du questionnaire et des résultats



Le ressenti des administrateurs est important car non seulement ces derniers font partie intégrante de l'étude d'état des lieux mais aussi parce qu'en tant que décisionnaires, ils contribuent à faire vivre la structure et donc à l'améliorer.

Sur les 12 administrateurs de FNE Pays de la Loire, 9 ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis (ce qui représente 75 %).

N'ayant eu aucun retour des 3 restants après plusieurs semaines, les résultats qui suivent ne prennent en compte que les 9 premiers.

LA GOUVERNANCE :

En ce qui concerne la gouvernance, principal poste où les administrateurs ont des attentes vis-à-vis de l'Agenda 21, 5 questions leur ont été posées :

➤ ***Comment voyez-vous la gouvernance du CA ?***

- Il manque une certaine parité Hommes/Femmes
- Le nombre d'hommes et de femmes me convient tout à fait
- La façon dont nous travaillons au sein du CA me convient tout à fait
- La façon dont nous travaillons au CA n'est pas tout à fait satisfaisante (précisez pourquoi) :
- Il manque une certaine mixité intergénérationnelle
- La moyenne d'âge ne me dérange pas

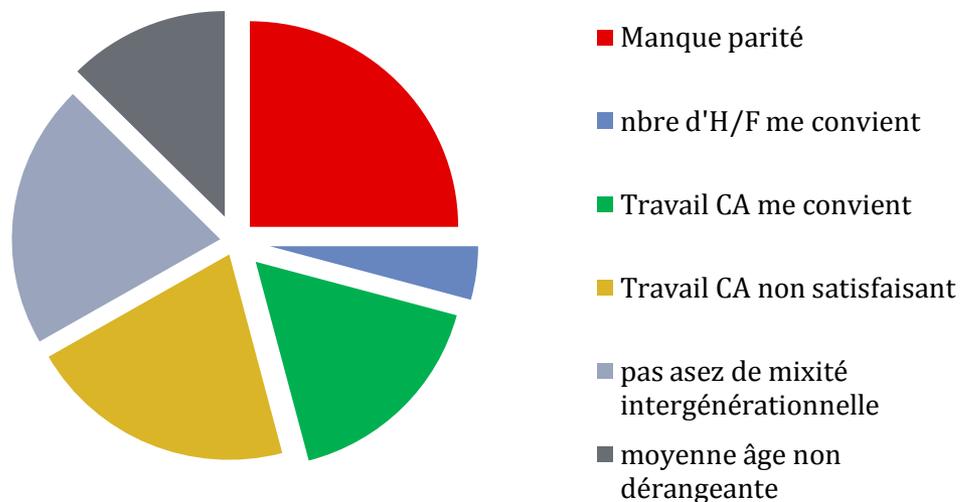
➤ ***Etes-vous satisfait des réunions de type CA ?***

- Il y a assez de réunions
- Il n'y a pas assez de réunions
- Les réunions sont organisées au bon moment
- Les réunions ne sont pas organisées au bon moment
- La distance est trop importante
- Autres :

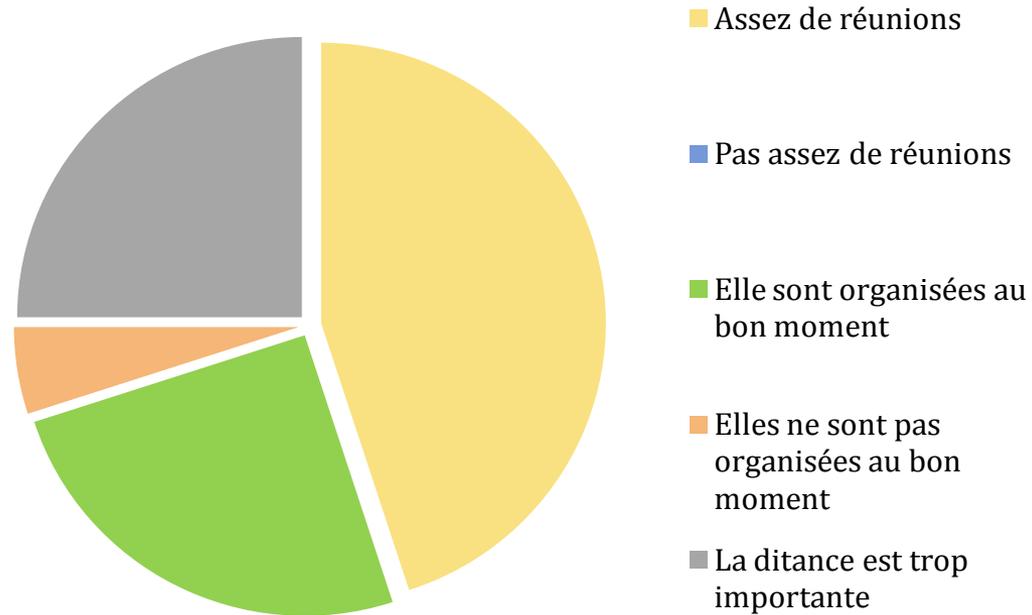
Ces deux premières questions permettent de se rendre compte du ressenti des administrateurs vis-à-vis du mode de gouvernance au sein du CA. Outre le fait qu'il puisse manquer une parité ou une mixité, il est intéressant de voir ce qu'en pensent les acteurs de ce Conseil d'Administration.

Voici les résultats :

La Gouvernance



Réunions CA



S'il paraît évident que dans l'immédiat, aucune action peut être menée afin de faire entrer plus de femmes au Ca ou de réaliser une mixité intergénérationnelle, on voit déjà ressortir d'éventuels axes de travail liés à la distance que peuvent parcourir les administrateurs pour se rendre aux CA. Cela amène la question des déplacements.

➤ ***Que changeriez-vous dans cette gouvernance ? dans les réunions ?***

Cette question amène chacun à réfléchir sur les modes de gouvernance qu'il souhaiterait mais surtout à donner des piste concrètes afin d'améliorer les réunions de type CA.

Voici les principales réponses que l'on peut retenir :

- ✓ Mettre en place des référents et/ou des groupes de travail par thématiques
- ✓ Synthétiser les dossiers en cours par un tableau
- ✓ Développer le système du « mûr-pas mûr » : au moment de statuer sur un dossier ou un point du CA et de voter, un premier tour de table est fait pour savoir si chaque administrateur est prêt à voter (dans ce cas il dit « mûr ») ou s'il lui faut plus de temps (dans ce cas, il dit « pas mûr ») et la décision est prise ultérieurement après que la personne est pu prendre connaissance de tout ce qu'il lui manquait pour prendre une décision). Ce système permettrait de gagner du temps lors des CA.
- ✓ Créer un document préparatoire qui rend compte des décisions à prendre
- ✓ Développer plus de réunions de Bureau afin d'alléger celles du CA
- ✓ Développer le mode 1 CA dématérialisé – 1 CA physique

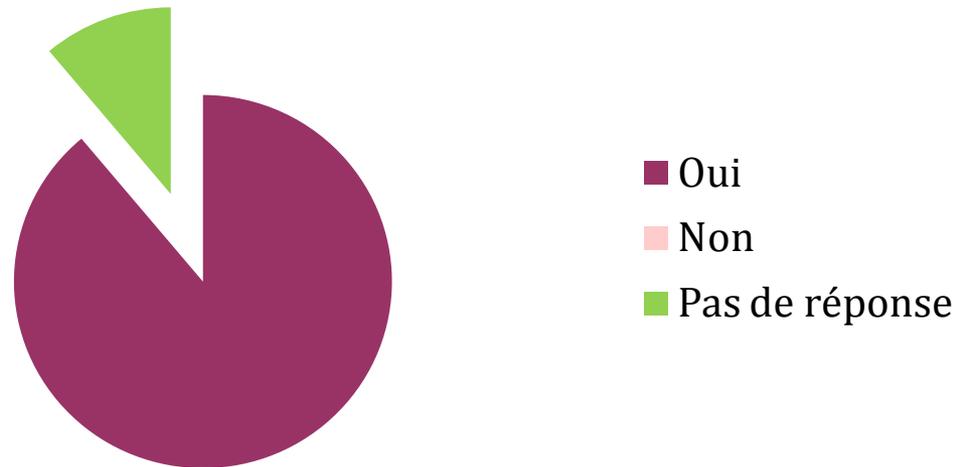
Toutes les réponses sont bonnes à prendre et à étudier et l'on voit qu'elles tournent presque toutes plus ou moins vers le même point : trouver des moyens d'être plus efficace lors des CA et que ces derniers durent moins longtemps.

Il ressort également déjà une proposition concrète d'alterner entre CA physique (tout le monde se réunit) et CA dématérialisé (à l'aide de visioconférence ou de conférence téléphonique). Cette proposition fait l'objet d'une question juste après.

➤ ***Seriez-vous d'accord pour instaurer un système de : 1 CA « physique » au local et 1 CA par visioconférence ou réunion téléphonique avec alternance des 2 modes à chaque fois ?***

- Oui
 Non

Système du CA physique et CA dématérialisé

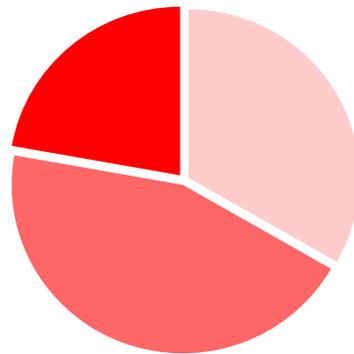


Si tout le monde s'accorde à dire qu'il est important de garder quelques réunions physiques, la plupart des administrateurs sont prêts à tenter ce système afin de non seulement diminuer les déplacements parfois très importants en termes de distance mais aussi afin d'être plus efficace dans les décisions.

➤ ***Diriez-vous que vous appartenez à une équipe régionale en tant qu'administrateur au CA de FNE Pays de la Loire ?***

- Oui, un peu
- Oui
- Oui, totalement
- Non
- Pas du tout

Sentiment d'appartenance à une équipe régionale



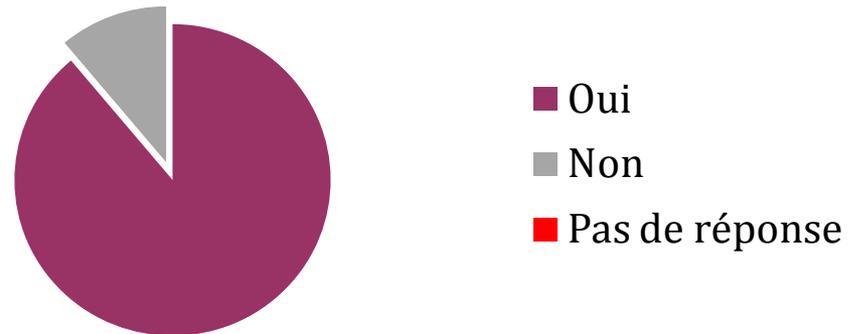
- Oui, un peu
- Oui
- Oui, totalement
- Non
- Pas du tout

Afin d'améliorer les pratiques responsables de la structure, il est important que les parties prenantes concernées se sentent appartenir à cette structure, au moins un peu. On voit bien sur le schéma ci-dessus qu'il n'y a aucune réponse négative.

➤ ***Seriez-vous favorable à la création d'une plateforme internet pour échanger avec les autres administrateurs et mutualiser ainsi vos connaissances ?***

- Oui
- Non

Favorable à la création d'une plateforme internet



Cette question permet d'aborder une action qui pourrait être mise en place au profit des associations. Le but de cet outil serait une sorte de forum sécurisé (avec codes d'accès) où l'on pourra se poser des questions, s'échanger des informations sur des dossiers communs ou similaires. A cette question, 8 administrateurs sur 9 ont répondu favorablement.

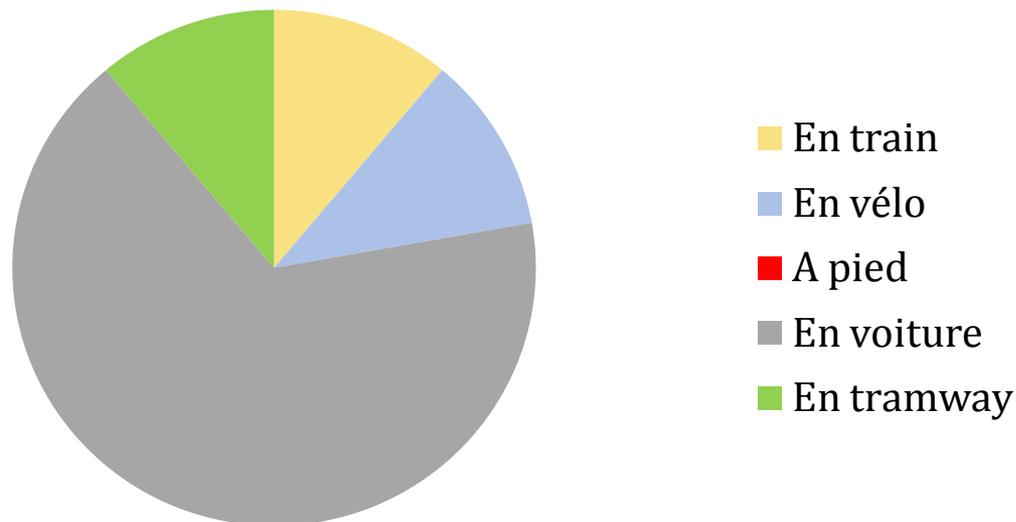
LES DEPLACEMENTS :

- **Combien de fois par an vous déplacez-vous au local de votre propre association ?**

- **De quelle façon vous déplacez vous pour venir au local de votre propre association ?**
 - En train
 - En vélo
 - À pied
 - En voiture
 - En tramway

Ces deux questions permettent de savoir si les administrateurs se déplacent souvent au local de leur propre association (s'ils en ont un) et de quelle façon. Recoupées avec les questions suivantes, cela permettra de voir si la problématique des déplacements peut être un des axes prioritaires dans le plan d'action de l'Agenda 21.

Déplacements vers son propre local



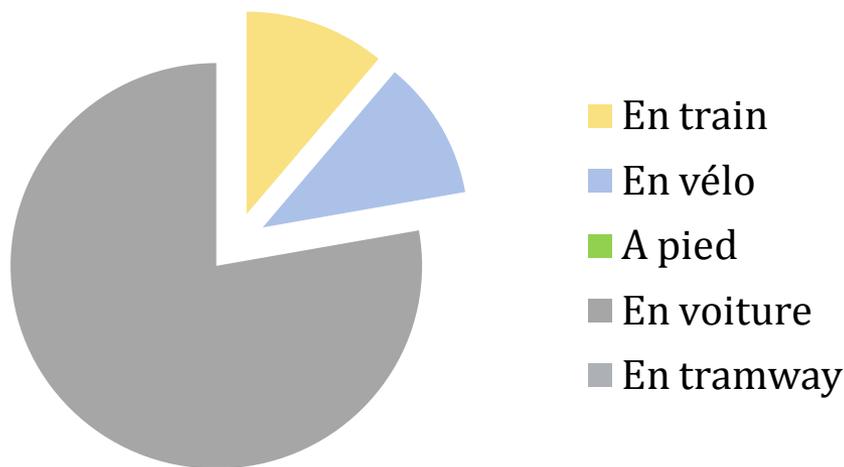
Il apparait sur le schéma ci-dessus que plus des $\frac{3}{4}$ des déplacements s'effectuent en voiture. Il est vrai que la plupart des locaux associatifs ne se situent pas dans la commune de résidence des administrateurs. Si on ne peut pas directement jouer sur ce type de déplacements, on peut en revanche trouver des solutions pour limiter ceux liés à leurs déplacements au sein de la fédération régionale.

➤ ***Combien de fois par an vous déplacez-vous au local FNE Pays de la Loire?***

➤ ***De quelle façon vous déplacez vous pour venir au local de FNE Pays de la Loire ?***

- En train
- En vélo
- À pied
- En voiture
- En tramway

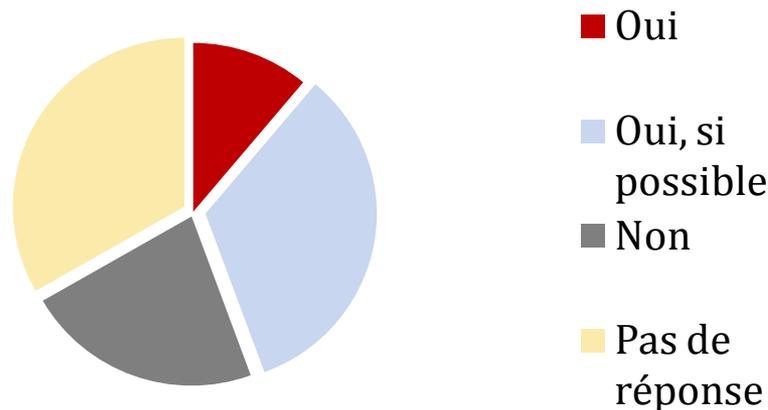
Déplacements au local de FNE Pays de la Loire



➤ ***Si votre réponse est « en voiture », pratiquez-vous le covoiturage pour venir ?***

- Oui
- Oui, si possible
- Non

Covoiturage



Ici, on voit encore que plus des $\frac{3}{4}$ des déplacements vers le local régional se font par le biais de la voiture et pas toujours en faisant du covoiturage (tous n'habitent pas au même endroit et lorsque l'on finit tard, on ne souhaite pas toujours réaliser des détours pour redéposer nos passagers). Les déplacements sont donc un axe sur lequel il faut trouver des alternatives, comme par exemple le développement du système 1 CA physique et 1 CA dématérialisé ou encore la mise en place de réunions téléphoniques de bureau.

L'AGENDA 21 ET VOUS :

Afin de bien réussir sa communication sur l'Agenda 21 et de ne pas se tromper sur les attentes des parties prenantes lorsque l'on réalise l'Agenda 21, il est important de avoir ce que la démarche représente pour chacun, mais aussi de percevoir de quelle façon ils souhaitent s'intégrer dans son déroulement.

➤ **Que représente pour vous le Développement durable ?**

Les réponses apparaissent assez diverses. Même si chacun le fait de façon différente et parfois en reposant la vraie question de l'expression elle-même « développement durable », tous (ou presque) s'accordent à dire que ce dernier est important pour nous mais aussi pour les générations futures. Voici les réponses :

- ✦ *« Agir en respectant l'homme et la nature, dans le présent et pour le futur. Se donner une chance de vivre mieux ensemble »*
- ✦ *« Quand je regarde mes petits enfants, je ne voudrais pas qu'ils me disent que j'ai bien profité et consommé sans m'être préoccupé de leur avenir. »*
- ✦ *« Il convient pour moi, face aux dérives que je constate, de revenir aux fondamentaux, Rapport Brundtland (Rio 92): le DD c'est notre avenir à tous. Et un principe fort dans la déclaration de Rio: l'équité entre les générations présentes, donc le social, et futures, ce qui ne peut être atteint qu'en préservant les ressources naturelles. »*
- ✦ *« Pas de développement mais un équilibre durable. Je pense à mes derniers petits enfants. »*
- ✦ *« Un oxymore »*
- ✦ *« Des efforts à faire de la part de chacun »*
- ✦ *« Avoir une activité qui ne détruit pas l'environnement, qui est économiquement viable et qui respecte les hommes et les femmes qui sont concernés. »*
- ✦ *« Deux niveaux, selon moi : une prise de conscience nécessaire de l'impact de nos choix, actions... dans les trois registres (économique, social, environnemental) ; puis le choix raisonné de les faire évoluer, en conscience, et en "intégrant" les trois registres. Sinon : une notion "tarte à la crème" dans laquelle l'économique est surtout mis en avant, avec un habillage visant à convaincre que le développement ne pose pas vraiment de problème... »*
- ✦ *« Une préoccupation de fond pour tous et des engagements »*

➤ *En quelques mots, que représente pour vous l'Agenda 21 ?*

De même que pour la question précédente, les réponses sont assez variées, mais reflètent ce qu'ils pensent du développement durable et de ce que l'Agenda 21 doit en faire.

Voici les réponses :

- ✦ *Une démarche pour mettre nos pratiques en cohérence avec nos idées.*
- ✦ *Un cadre de vie sociétal acceptable pour tous le vivant, de façon pérenne (l'utopie parfaite)*
- ✦ *Dans la multitude d'agenda 21 que je vois fleurir je constate qu'il s'agit au mieux de catalogues de bonnes intentions et parfois que du "greenwashing". La réduction des principes de Rio aux 3 piliers semblait opérationnellement séduisante. Dans les faits elle a conduit à des agendas dans lesquels les auteurs s'engagent plus ou moins à des améliorations dans leurs pratiques habituelles mais qui ne répondent pas au principe 4 "...la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du développement..." Dans les agendas 21 que j'ai pu voir, le pilier préservation de l'environnement et en particulier de la biodiversité, qui devrait être l'essentiel du DD, n'est au mieux, quand il est présent, qu'une béquille. Pour respecter ce principe 4 il faut revenir sur les 3 cercles du DD et écrire fermement que toutes nos actions s'inscrivent dans un cercle qui est l'environnement.*
- ✦ *Une remise en cause indispensable.*
- ✦ *Un outil de gestion et de gouvernance*
- ✦ *De la publicité. La aussi un effort de chacun mais a-t-on besoin de tout cela pour être citoyen écolo au quotidien ?*
- ✦ *Une procédure pour atteindre le développement durable.*
- ✦ *Pour moi, ce serait l'outil qui permet de mettre en œuvre ce qui précède.*
- ✦ *Ensemble d'idées à mettre en œuvre dans la gestion associative*

Les deux questions suivantes permettent d'acter par écrit ce que les administrateurs considèrent comme des freins à la démarche d'Agenda 21 et ce qui, au contraire, représente pour eux des leviers pour impulser la démarche et que cette dernière soit réussie.

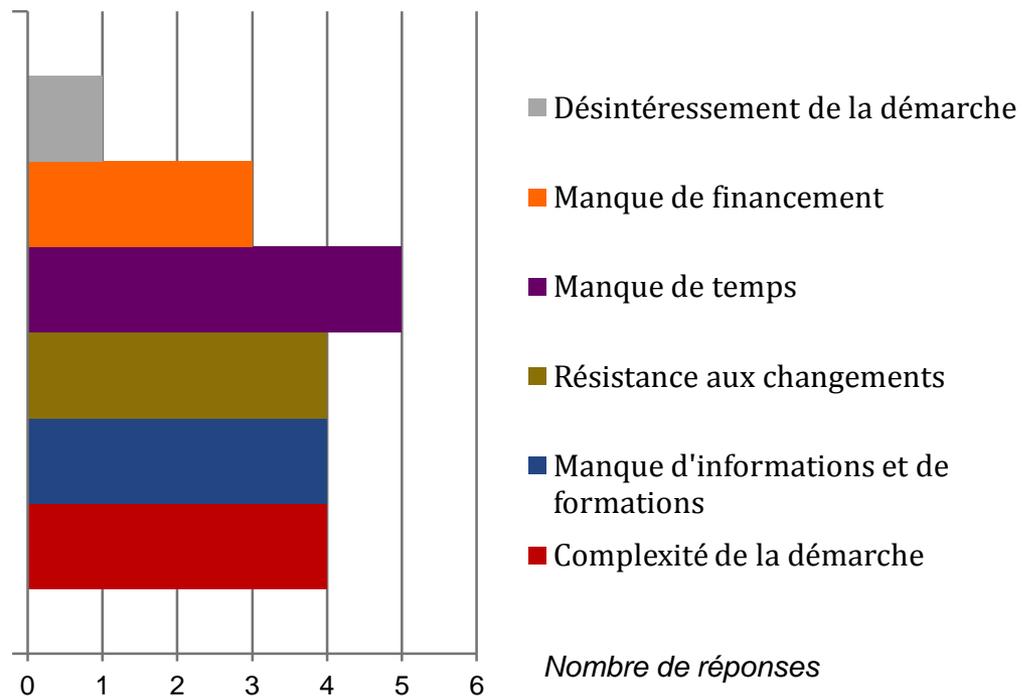
➤ ***Voyez-vous des freins à la démarche d'Agenda 21 au sein de FNE Pays de la Loire ?***

- Complexité de la démarche
- Manque d'information et de formations
- Résistance aux changements de la part des parties prenantes
- Manque de temps
- Manque de financement
- Désintéressement pour la démarche

➤ ***Quels pourraient être, selon vous, les facteurs pouvant favoriser la mise en place de l'Agenda 21 au sein de l'association ?***

- Séances d'information régulières
- Séances de formations régulières
- Retour d'expériences avec d'autres associations
- Implication des parties prenantes (salariés et administrateurs)
- Le financement
- Un accompagnement extérieur

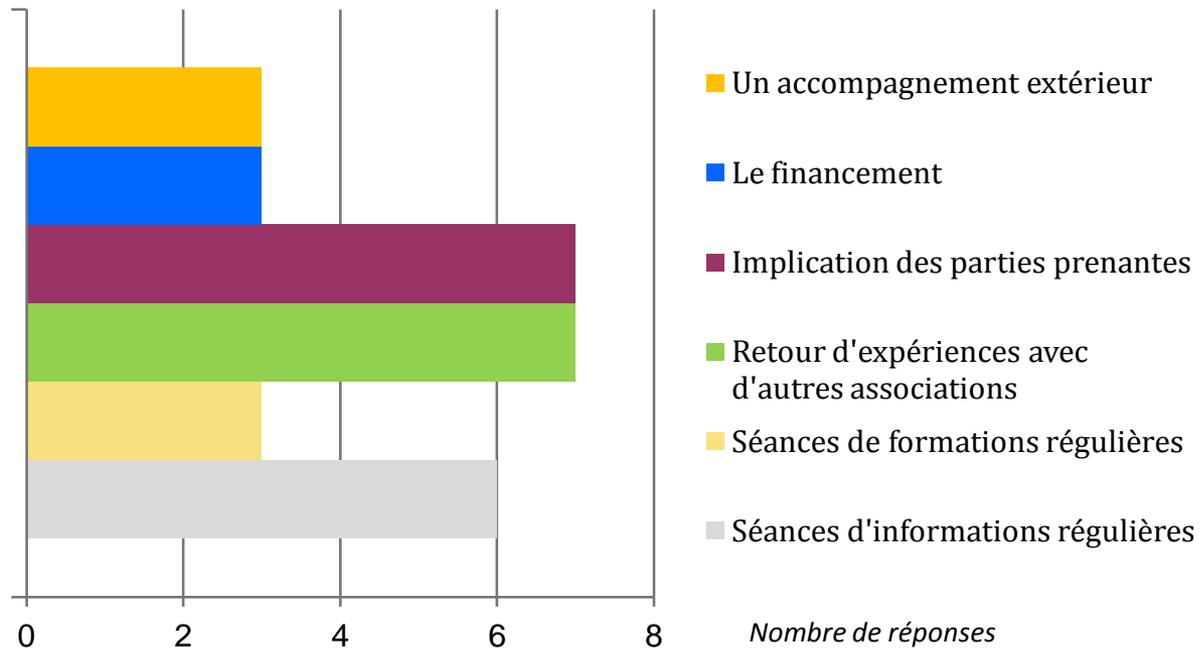
Freins à la démarche



Le plus gros frein semble être le manque de temps. Ceci peut s'expliquer par le fait que les membres des associations sont très pris et se lancer dans la démarche d'un Agenda 21 peut demander du temps, surtout au commencement.

*Ensuite viennent la « **résistance aux changements** », le « **manque d'informations et de formations** » et la « **complexité de la démarche** ». Le plus difficile des freins à combattre serait certainement la résistance aux changements, mais c'est justement la communication et l'information qui peuvent lever ce frein (même s'il faut rester conscient que l'on ne peut pas convaincre tout le monde) et dé-complexifier la démarche.*

Leviers de la démarche



Comme précisé à la question précédente, les séances d'informations semblent, aux yeux des administrateurs, être un réel levier pour impulser la démarche et la déployer. Mais les deux facteurs les plus importants pour eux, sont avant tout « l'implication des parties prenante » et le « retour d'expériences avec d'autres associations ».

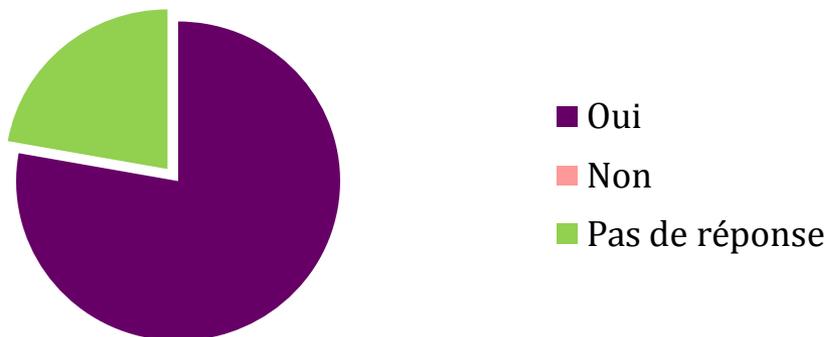
A noter que nous travaillons déjà au sein d'un réseau nommé « Réseau Agenda 21 des associations ligériennes », piloté par le Comité 21. Il est également prévu de réaliser des séances de formations/informations sur le thème du développement durable et de l'Agenda 21 (voir questions suivantes).

Les questions suivantes ont pour but de savoir si les administrateurs seraient intéressés par des séances d'informations et d'échanges sur le sujet du développement durable et de l'Agenda 21 et si oui, ce qu'ils en attendent précisément.

➤ ***Seriez-vous favorable à des séances de type formations sur le développement durable et l'Agenda 21 ?***

- Oui
- Non

**Favorables à des séances
d'informations et d'échanges sur le
sujet**



Plus des $\frac{3}{4}$ sont prêts à participer à des formations.

➤ *Si oui, qu'en attendriez-vous ?*

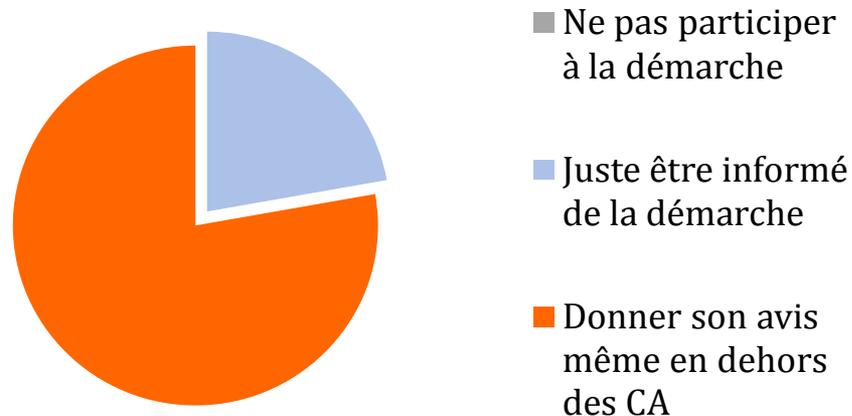
Pour ce qui en et du contenu des ces formations, voici les principales demandes :

- ✦ Découvrir le contenu d'agendas déjà opérationnels, le contenu de l'agenda 21 régional
- ✦ Avoir un temps de réflexion et de perspectives pour chaque association
- ✦ Avoir un apport avec des propositions concrètes à mettre en œuvre
- ✦ Avoir des moyens d'appréhender toutes les contraintes et tous les aboutissements
- ✦ Revenir au fondamentaux environnementaux ?
- ✦ Obtenir des notions plus concrètes
- ✦ Avoir des moyens pratiques de mise en œuvre du développement durable sur des points précis

➤ **Personnellement, vous souhaitez :**

- Ne pas participer à la démarche d'Agenda 21
- Juste être informé de la démarche
- Donner votre avis même en dehors des décisions à valider lors des CA

Degré d'implication dans la démarche



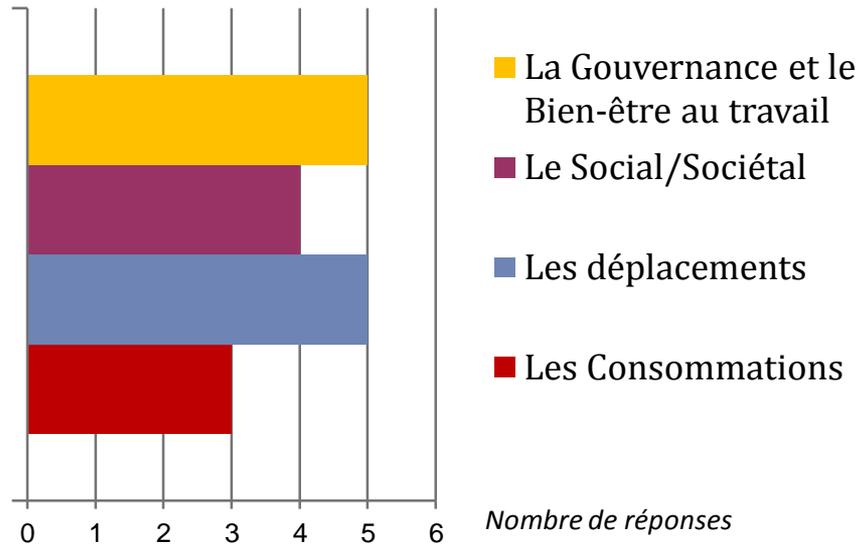
Le degré d'implication des administrateurs de FNE Pays de la Loire dans la démarche d'Agenda 21 associatif est assez fort puisque plus de 75% des administrateurs souhaitent « Donner leur avis même en dehors des CA ».

Plus le degré d'implication est fort, plus la démarche sera aboutie et donnera des résultats concluants.

➤ **Si vous souhaitez participer, sur quel(s) axe(s) :**

- Les consommations
- Les modes de déplacements et solutions alternatives
- Le social/sociétal
- La gouvernance et le bien-être au travail

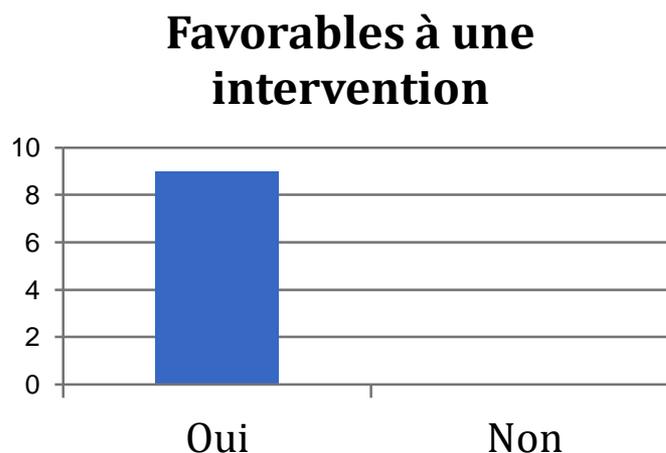
**Choix des axes
sur lesquels
travailler**



L'engouement afin de travailler sur des axes thématiques est assez fort, « la gouvernance et le bien-être au travail » ainsi que « les déplacements » ayant rencontré le plus de succès. Mais au final, on peut dire que si l'on choisit de déployer ces 4 axes, tous seront travaillé et l'on peut déjà imaginer créer des petits groupes de travail au sein même du CA (auxquels on pourrait rajouter les salariés et bénévoles qui le désirent).

➤ ***Etes-vous favorable à une intervention sur l'Agenda 21 et le Développement durable au sein de votre Assemblée Générale ou de votre Conseil d'Administration ?***

- Oui
 Non



Toutes les personnes interrogées sont favorables à une intervention sur la démarche Agenda 21. C'est un point positif pour l'avancée de la démarche. En effet, communiquer en interne comme en externe est important lors de la mise en place d'un Agenda 21. De plus, qui dit communiquer au niveau départemental dit toucher un peu plus les associations de niveau local.